



Monsieur Fernand Etgen
Président de la
Chambre des Député-e-s
Luxembourg

Luxembourg, le 25 septembre 2019

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément à notre règlement interne, je me permets de poser une question parlementaire à Monsieur le **Ministre de la Santé** au sujet de la multiplication des cas d'hantavirose en Allemagne.

Le Robert Koch Institut vient de publier dans son bulletin épidémiologique 25/2019 des données montrant une hausse significative des cas de hantavirose, une fièvre hémorragique virale transmise principalement par le campagnol roussâtre, au cours de 2019. Les cas recensés pendant les premiers neuf mois de l'année indiquent effectivement une multiplication par dix par rapport à l'année précédente. (235 cas en 2018, 1.184 cas en 2019).

Dans ce contexte, je voudrais avoir les précisions suivantes de la part de Monsieur le Ministre :

- 1. L'hantavirose étant soumise à une obligation de déclaration au Luxembourg, combien de cas ont été recensés au cours des dix dernières années?**
- 2. Existe-t-il des différences régionales dans la répartition des cas d'infection à hantavirus au Luxembourg?**
- 3. Les données permettent-elles de conclure à une augmentation des cas pour l'année en cours, telle que constatée en Allemagne ?**
- 4. Dans l'affirmative, est-ce que des échantillons sont ou seront prélevés sur la faune sauvage afin de déterminer un taux d'infection des animaux vecteurs ? Quelles mesures sont préconisées afin d'endiguer la propagation du virus ?**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.

Marc Hansen
Député